



HAL
open science

La critique reidienne de l'explication physiologique de la perception

Angélique Thébert

► **To cite this version:**

Angélique Thébert. La critique reidienne de l'explication physiologique de la perception. Physique de l'esprit. Empirisme, médecine et cerveau (XVIIe-XIXe siècles), 2018, 978-2-7056-9565-1. hal-04265381

HAL Id: hal-04265381

<https://hal.science/hal-04265381>

Submitted on 30 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IV

La critique reidienne de l'explication physiologique de la perception

ANGÉLIQUE THÉBERT

L'adoption de la démarche expérimentale en philosophie de l'esprit ne tient pas toutes ses promesses. Derrière l'unité méthodologique de principe, l'éclatement des conclusions a de quoi surprendre. Ainsi, pour le philosophe écossais Thomas Reid (1710-1796), la méthode newtonienne tourne clairement dans le sens du vent dualiste. Comme lui, le médecin et philosophe anglais David Hartley (1705-1757) se place sous l'égide de Newton. Mais ses observations le conduisent à faire de notre activité mentale l'effet des vibrations de la substance médullaire du cerveau et des nerfs.

Reid en conclut que d'aucuns doivent se tromper dans la compréhension et l'application de la méthode expérimentale. Il convient donc d'en rappeler les principes fondamentaux. C'est ce à quoi il s'emploie dans sa réponse aux matérialistes, en particulier dans sa critique de l'explication physiologique de la perception.

Évaluons les raisons pour lesquelles Reid juge incompatibles la thèse matérialiste et la démarche newtonienne. Il s'agira ici de mettre à l'épreuve son diagnostic selon lequel les errements métaphysiques des matérialistes ont leur origine dans une négligence méthodologique. La « conséquence matérialiste » découle-t-elle nécessairement de la théorie des vibrations de Hartley? La critique reidienne du matérialisme est-elle, comme il le recommande, empiriquement fondée?

I. L'EMPIRISME DE REID

Commençons par rappeler les principes qui, selon Reid, définissent la méthode expérimentale. Dans l'introduction aux *Recherches sur l'entendement humain*, il précise que ces règles « sont des maximes du sens

commun », qui « s'appliquent chaque jour dans la vie commune¹ ». La méthode newtonienne se recommande d'autant plus qu'elle épouse la pente de l'esprit humain. Reid la présente en ces termes :

La vraie méthode consiste à partir de faits réels constatés par l'observation et l'expérience, à en tirer les lois de la nature par une induction rigoureuse, puis à se servir de ces lois, une fois découvertes, pour rendre compte des phénomènes².

Tout d'abord, Reid rappelle la nécessité de partir d'une observation patiente des faits. Seuls les faits lui permettent de statuer sur la validité ou non d'une théorie explicative. « Habitons-nous », martèle-t-il, « à tester chaque opinion en fonction de la pierre de touche des faits et de l'expérience »³. L'exigence d'observation est indissociable d'une vertu intellectuelle cardinale : l'humilité.

L'induction doit également s'effectuer avec prudence. Si nous sommes naturellement conduits à partir de l'observation des faits particuliers pour en tirer des règles générales, « seule une induction rigoureuse doit gouverner nos croyances⁴ ».

Enfin, l'homme de science doit bannir l'usage des hypothèses dans son explication des phénomènes de la nature. Reid associe les hypothèses à un jeu de l'imagination qui passe « les bornes d'une juste induction tirée des faits⁵ ». À cet emballement de l'imagination scientifique, il oppose l'impératif catégorique de l'empirisme.

Ce cadre méthodologique posé, voyons si Hartley le respecte.

II. LA PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE D'HARTLEY

C'est en juin 1774 que Reid commence à étudier Hartley. Sa lecture est suscitée par une critique virulente de Joseph Priestley (1733-1804)⁶. Pressé de lui répondre, Reid attaque sur deux fronts.

1. T. Reid, *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, M. Malherbe (trad.), Paris, Vrin, 2012 [1764], chap. I, section 1, p. 28.

2. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. D. R. Brookes, State College, The Pennsylvania State University Press, 2002 [1785], livre II, chap. VIII, p. 121.

3. *Ibid.*, livre I, chap. III, p. 51.

4. *Ibid.*, livre II, chap. III, p. 82.

5. T. Reid, *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, éd. cit., chap. I, section 1, p. 28.

6. J. Priestley, *An examination of Dr. Reid's inquiry into the human mind on the principles of common sense*, Memphis, General Books LLC, 2012 [1774].

Le front de la méthode : puisque Priestley se recommande des règles de Newton et qu'il promet un matérialisme décomplexé, il importe de montrer que la démarche newtonienne est incompatible avec le matérialisme et que Priestley s'autorise une lecture négligente de ces règles pour draper de légitimité sa thèse hérétique. Quel est donc ce Newton convoqué par les deux philosophes ? Est-ce l'austère inductiviste, le pourfendeur des hypothèses ? Ou bien le théoricien, le philosophe prêt à s'adonner à la spéculation ?

Le front de la métaphysique : il s'agit de chasser le vent matérialiste des terres britanniques. La critique reidienne passe par la mise à l'index des hypothèses que Priestley convoque pour étayer sa thèse. Or Priestley s'appuie abondamment sur la théorie de l'esprit humain de Hartley, dont il a réédité le grand œuvre⁷, intitulé *Observations on man, his frame, his duty and his expectations*⁸. C'est donc par le prisme de Priestley que Reid prend contact avec la théorie d'Hartley. Cette théorie se présente comme une tentative d'articuler les enseignements de Newton en philosophie naturelle et ceux de Locke en philosophie de l'esprit, dans le but d'expliquer la formation des pouvoirs intellectuels de l'homme.

1. Vibrations

Hartley débute son analyse par le constat selon lequel la substance médullaire du cerveau et des nerfs est l'instrument immédiat par lequel les sensations sont transmises à toutes les parties du corps⁹. C'est sous la forme de vibrations que les informations sensorielles cheminent le long des nerfs jusqu'au cerveau. Les objets extérieurs appliqués aux organes des sens occasionnent des vibrations aux particules infiniment petites de la substance médullaire des nerfs et du cerveau¹⁰. C'est de ce mouvement vibratoire, qui se propage à l'ensemble de l'organisme, que découlent nos sensations. Pour expliquer l'efficacité avec laquelle ce mouvement vibratoire se propage dans l'organisme, Hartley convoque deux arguments.

7. J. Priestley, *Hartley's theory of the human mind, on the principle of association of ideas, with essays relating to the subject of it*, Gale, Print Editions, 2010 [1775].

8. D. Hartley, *Observations on man, his frame, his duty and his expectations* [1749], HardPress Publishing, à partir de la sixième édition de 1834.

9. *Ibid.*, partie I, chap. 1, section 1, proposition 1, p. 5.

10. *Ibid.*, partie I, chap. 1, section 1, proposition 4, p. 8.

Tout d'abord, la structure des nerfs y est propice. Les nerfs sont un maillage étroit de fibres, un faisceau de vaisseaux si petits et réguliers, qu'aucun vide ne peut troubler les vibrations des petites particules. Ainsi, de même qu'en touchant l'extrémité d'une corde, le mouvement est instantanément transmis à l'autre bout de la corde, l'impression d'un objet extérieur sur un organe cause la vibration des nerfs reliés à cet organe, vibration qui est immédiatement transmise au cerveau auquel les nerfs sont reliés. C'est donc l'uniformité, la continuité et la mollesse de la substance médullaire du cerveau et des nerfs qui expliquent la propagation et la conservation des vibrations.

Hartley ajoute que les vibrations se propagent grâce à un fluide subtil et élastique qui se diffuse dans toutes les parties des corps : l'éther. Il renvoie aux remarques de Newton à la fin du troisième livre des *Principia*. À propos de « cette espèce d'esprit très subtil qui pénètre à travers tous les corps solides », Newton affirme que l'« on n'a pas fait encore un nombre suffisant d'expériences pour pouvoir déterminer exactement les lois selon lesquelles agit cet esprit universel ». Néanmoins il rend compte des mouvements des corps « par les vibrations de cette substance spiritueuse qui se propage des organes extérieurs des sens, par les filets solides des nerfs, jusqu'au cerveau, et ensuite du cerveau dans les muscles¹¹ ».

Hartley reconnaît que nous ne disposons pas de preuve directe de l'existence de l'éther. Toutefois, au reproche empiriste selon lequel le postulat de cette entité n'est que pure conjecture, Hartley répond par un argument de facture rationaliste. Même si nous n'avons pas de preuve directe, le fait que le postulat de l'existence de l'éther nous serve à expliquer une grande diversité de phénomènes constitue une preuve indirecte en sa faveur. La validité du postulat de l'éther se confirme au fur et à mesure que le philosophe progresse dans sa compréhension de la nature à l'aide de cette « clé de lecture ».

Si [l'éther] sert toujours à expliquer et à rendre compte d'une grande variété de phénomènes, il aura par ce moyen une preuve indirecte en sa faveur. C'est ainsi que nous jugeons que la clé d'une écriture chiffrée est vraie, quand elle explique complètement l'écriture. Et celui qui déchiffre une pareille écriture estime qu'il s'approche de la véritable clé à mesure qu'il avance dans l'explication de l'écriture, et cela sans aucune preuve directe. Et comme

11. I. Newton, *Principia : Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, Marquise du Châtelet (trad.), Paris, Dunod, 2005 [1756], p. 413.

les clés fausses et imparfaites, qui se présentent au déchiffreur au cours de ses recherches, le préparent à la découverte de la clé véritable et complète, de même une hypothèse qui a assez de plausibilité pour expliquer un nombre considérable de faits, nous aide à organiser ces faits dans un ordre approprié, à mettre en lumière de nouveaux faits et à effectuer des expériences cruciales pour le bénéfice des futurs chercheurs¹².

Hartley insiste sur les effets vertueux des détours par l'hypothèse. D'une part, c'est en écartant une conjecture que nous progressons sur le chemin de la vérité. D'autre part, une hypothèse probable nous aide à organiser les faits et à susciter des expériences cruciales. À ce titre, l'hypothèse de l'éther a un indéniable rôle heuristique.

Convoquer des hypothèses implique également de souscrire à une conception non réaliste de la vérité, ce que Hartley fait explicitement. Est vrai l'énoncé qui est cohérent avec le cadre théorique dans lequel nos réflexions et nos observations s'organisent. Ainsi, le fait que la doctrine des vibrations et l'hypothèse de l'éther s'impliquent réciproquement constitue un argument en leur faveur¹³. Toutefois, Hartley reconnaît que d'autres hypothèses pourraient expliquer la formation des sensations. La doctrine des vibrations et l'hypothèse de l'éther sont donc vraies « en un sens pratique très utile », mais pas « en un sens précis et absolu »¹⁴.

2. Associations

La substance médullaire du cerveau est également l'instrument immédiat par lequel les idées sont présentées à l'esprit. Cela signifie que chaque changement au niveau des idées correspond à un changement dans la substance médullaire du cerveau, et **vice versa**.

Les idées sont définies comme des « vestiges des sensations ». Répétées de nombreuses fois, les sensations finissent par laisser des traces, ou des images d'elles-mêmes, que sont « les idées de sensation ». Plus précisément, les idées de sensation résultent d'une intégration de petites sensations. Le principe psychologique de l'association permet cette élaboration des idées à partir des sensations. En effet, de même

12. D. Hartley, *op. cit.*, partie I, chap. 1, section 1, proposition 5, p. 10; traduction (modifiée) de R.-A. Sicard, *De l'homme, de ses facultés physiques et intellectuelles, de ses devoirs et de ses espérances*, Paris, Détéville Libraire, 1802, p. 22-3.

13. D. Hartley, *op. cit.*, p. 16.

14. *Ibid.*, p. 22.

que les sensations et les vibrations sont infiniment divisibles, les traces qu'elles laissent sont infinitésimales. Ces traces ne forment une idée que si elles s'associent. Cet assemblage se produit au gré de la répétition des vibrations, qui induit une prédisposition des fibres nerveuses à vibrer selon une certaine fréquence et à une certaine amplitude. Ainsi, la répétition de vibrations *A* engendre dans la substance médullaire du cerveau une disposition à des vibrations plus petites, qu'Hartley nomme « vibrationcules » ou « vibrations miniatures » *α*. Ces petites vibrations correspondent à l'état auquel parvient la substance médullaire du cerveau, suite à la répétition des vibrations originelles¹⁵.

Les idées de sensation sont corrélées à ces modifications du cerveau que sont les vibrationcules. Ces vibrations dérivées, qui correspondent à l'état d'équilibre auquel parvient la substance médullaire du cerveau, accompagnent les idées produites par la répétition des vibrations originelles. L'état d'équilibre dynamique auquel parviennent ces vibrations miniatures est ce qui donne une unité aux idées formées. Hartley relie si étroitement l'idée de sensation à l'état vibratoire qu'il finit même par les identifier : une idée est une association de vibrationcules.

3. Conséquence matérialiste ?

Hartley en conclut que le mouvement vibratoire des nerfs et du cerveau est, de manière ultime, ce qui explique la genèse et l'association des idées. N'avons-nous pas là tous les éléments pour faire de l'esprit une propriété de la structure cérébrale ?

Si Hartley n'hésite pas à exploiter l'hypothèse lockienne d'une matière dotée du pouvoir de sentir et de penser¹⁶, il reste réservé à son sujet. Concevant la matière comme une substance intrinsèquement passive, il maintient un « chiasme » entre les sensations et les organes matériels¹⁷. Pour autant, il affirme également que le cerveau est le « siège de l'âme rationnelle et de l'âme sensible ». En fait, si Hartley situe la cause de nos perceptions et de nos idées dans des phénomènes matériels, il ne dit pas que la pensée est de l'étoffe de la matière, mais simplement qu'elle est *connectée* aux états cérébraux.

Il peut être judicieux de remarquer ici que, en attribuant la production de sensations aux vibrations excitées dans la substance médullaire, je ne prétends

15. *Ibid.*, partie I, chap. I, section 2, proposition 9, p. 39.

16. Conclusion du livre I, p. 321.

17. D. Hartley, *op. cit.*, partie II, chap. IV, section 3, proposition 86, p. 559.

pas du tout affirmer, ou insinuer, que la matière peut être dotée du pouvoir de sentir. Il est commun à tous les systèmes de supposer que certains mouvements accompagnent les sensations [...] bien qu'il soit peut-être impossible de découvrir de quelle manière les vibrations causent, ou sont connectées, aux sensations ou idées¹⁸.

Si les vibrations de la substance médullaire du cerveau produisent des sensations, il est clair que, pour Hartley, le dualisme causal n'implique pas la matérialité de l'âme. S'appuyer sur des faits de physiologie pour montrer que les sensations sont le point de connexion entre l'âme et le cerveau ne revient pas à dire que la matière a le pouvoir de sentir. Cela revient simplement à prendre pour accordée la connexion de l'âme avec le cerveau. Au-delà de ces faits, les jeux restent ouverts : Hartley ne se prononce ni sur la capacité de la matière à penser, ni sur l'immatérialité de l'âme.

Reid reconnaît qu'on ne peut lui tenter le procès du matérialisme. Sur quoi sa critique de Hartley porte-t-elle alors ?

III. L'OBJECTION ÉPISTÉMOLOGIQUE DE REID

Les critiques que Reid adresse à Hartley aux chapitres II et III du deuxième livre des *Essais sur les pouvoirs intellectuels de l'homme* reprennent des remarques qu'il a développées dans deux autres textes¹⁹ : les *Réflexions diverses sur le compte rendu de Priestley de la théorie d'Hartley de l'esprit humain* et les *Quelques observations sur le système moderne du matérialisme*. Dans sa critique, il reproche à Hartley de poser l'existence d'une connexion causale *réelle* entre les mouvements vibratoires des nerfs et les états mentaux. À ses yeux, le matérialisme est la conséquence nécessaire d'une théorie qui fait de la vibration des nerfs le soubassement causal des pouvoirs intellectuels. Là où Hartley décrit en termes de causalité efficiente le rapport entre les mouvements des fibres nerveuses et les perceptions, Reid se borne à constater un enchaînement de phénomènes.

18. *Ibid.*, partie I, chap. I, section 1, proposition 5, p. 21-22.

19. T. Reid, « Miscellaneous reflections on Priestley's account of Hartley's theory of the human mind » [1775-1776] et « Some observations on the modern system of materialism » [1780-1790], in P. Wood (éd.), *Thomas Reid on the animate creation, papers relating to the life sciences*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1995.

Le reproche que Reid adresse à Hartley se base sur une lecture stricte de la première règle formulée par Newton, qu'il présente ainsi :

Lorsque les hommes prétendent expliquer les opérations de la nature, les causes qu'ils assignent doivent, comme Sir Isaac Newton nous l'a appris, avoir deux conditions sans lesquelles elles ne valent rien. Premièrement, elles doivent être vraies, avoir une existence réelle et on ne doit pas simplement supposer sans preuve qu'elles existent. Deuxièmement, elles doivent être suffisantes pour produire leur effet²⁰.

Le constat de Reid est simple : les vibrations ne sont ni les causes véritables, ni les causes suffisantes des sensations.

1. Les vibrations ne sont pas les causes « vraies » des perceptions

La règle de la *vera causa* prescrit qu'il n'y a d'explication causale légitime que si la cause est « vraie », c'est-à-dire s'il ne s'agit pas d'une conjecture. Or faire du mouvement vibratoire des fibres nerveuses la cause réelle de la production des sensations, c'est faire une hypothèse aussi saugrenue que celle de :

[...] ce philosophe indien qui, pour expliquer quel était le support de la terre, forgea l'hypothèse d'un gigantesque éléphant [...]. Si nous voulons avouer ingénument la vérité, nous connaissons aussi peu l'opération des nerfs que ce philosophe la manière dont la terre se maintient; et nos hypothèses sur les esprits animaux ou sur la tension et les vibrations des nerfs ont autant de vraisemblance que la sienne sur le support de la terre. Son éléphant était une hypothèse et nos hypothèses sont des *éléphants*.

Reid accorde aux vibrations des fibres nerveuses le même crédit qu'à l'éther ou aux esprits animaux : ce sont des conjectures abracadabrantesques, pour lesquelles nous manquons cruellement de données empiriques. Après tout, les mêmes effets pourraient être issus de mouvements d'une autre espèce. Reid égrène quelques possibilités : les sensations proviennent-elles d'une « rotation », d'une « tension » ou d'un « relâchement » des nerfs ? Ou encore d'une « pression », d'une « attraction », d'une « répulsion », d'une « vibration », ou finalement de toute autre chose, qui nous est parfaitement inconnue ? Sur ce terrain,

20. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre II, chap. III, p. 80.

il faut s'en remettre à la démarche précautionneuse de Newton qui, dans son *Traité d'optique*, a pris soin de distinguer ses doctrines, prouvées par une juste induction, de ses conjectures, présentées sous la forme de questions. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger ses remarques sur l'éther et les vibrations du nerf optique. Selon Reid, en ne faisant pas de démarcation claire entre les propositions empiriquement établies et les hypothèses, Hartley encourage ses lecteurs à traiter les vibrations des nerfs et du cerveau comme des causes *réelles* des sensations, alors qu'elles n'ont pas plus de réalité que « les sylphes et les gnomes » que l'on trouve dans les poèmes épiques d'Alexander Pope.

De plus, Reid juge prétentieux le recours à l'hypothèse dans la recherche scientifique. Si, comme Hartley le recommande, il fallait « admettre la clé d'un chiffre quand elle explique complètement le chiffre », il faudrait alors « pour trouver la clé d'un chiffre [...] une intelligence égale ou supérieure à celle qui est nécessaire pour l'inventer ». En d'autres termes, il faudrait que « le philosophe qui entreprend de déchiffrer la nature par des hypothèses, égale ou surpasse en intelligence l'Auteur de la nature »²¹. Raisonner par hypothèse n'est donc qu'un moyen de flatter l'orgueil du philosophe.

2. Les vibrations ne sont pas les causes « suffisantes » des perceptions

Quand bien même les vibrations existeraient, elles seraient incapables de produire les effets qui leur sont attribués. C'est pourtant une exigence incontournable pour disposer d'une explication causale légitime. L'inefficacité explicative des vibrations tient à ce qu'elles ne peuvent pas rendre compte de la diversité des sensations. Les sensations sont trop variées en espèces et en degrés pour être reliées à autant de vibrations correspondantes. Les vibrations ne peuvent être que plus ou moins rapides ou plus ou moins fortes. Or on ne peut établir de tableau de correspondance entre les divisions et les subdivisions des vibrations d'une part et l'extrême variété des sensations d'autre part. À la rigueur, on pourrait établir une telle correspondance avec les sensations auditives : plus la vibration est forte, plus le son est éclatant, et plus la vibration est rapide, plus le son est aigu²². Mais passée cette concession, force est de constater que les sensations fournies par nos cinq sens ne peuvent être mises en rapport avec une modalité vibratoire singulière.

21. *Ibid.*, livre II, chap. III, p. 82.

22. *Ibid.*, livre II, chap. III, p. 85.

Comment Reid prend-il alors en charge l'explication de la perception ?

3. L'agnosticisme causal de Reid

Si Reid reconnaît que les états mentaux surviennent sur les états physiques, cela ne suffit pas à constituer une théorie causale de la perception. La raison en est qu'entre le corps et l'esprit, il y a « un abîme profond et obscur²³ ». Si l'on constate une correspondance entre les impressions et les perceptions, l'expérience est insuffisante pour établir une véritable connexion. Fidèle sur ce point à la leçon empiriste de Hume, Reid affirme que ce n'est pas parce que nous constatons que deux choses sont toujours conjointes que l'une doit être considérée comme la cause nécessaire de l'autre²⁴. La connexion entre le domaine des impressions et celui des perceptions nous échappe. Elle est l'œuvre de Dieu. Tout ce que l'on constate, c'est que les impressions faites sur les organes des sens sont communiquées aux nerfs, puis au cerveau. Mais rien ne nous permet d'aller plus avant dans l'analyse.

C'est la sagesse de Dieu qui a rendu cet enchaînement mécanique indispensable à notre perception des objets. Différentes parties du corps y concourent et chacune a sa fonction. Premièrement, l'objet doit faire une impression sur l'organe [...]. L'organe sert seulement de médium par où une impression est faite sur les nerfs, et le nerf sert de médium pour faire une impression sur le cerveau. La partie matérielle s'achève ici, tout au moins nous ne pouvons pas la poursuivre plus avant, le reste est entièrement intellectuel²⁵.

L'observation empirique ne nous renseigne pas sur la nature du lien qui existe entre les impressions et les perceptions. Cette liaison est une loi de la nature, établie par Dieu, que l'observation se borne à constater. Nous sommes ainsi faits que tel type d'impression est constitutif de notre manière de percevoir tel type d'objet. Cette connexion est un principe du sens commun, dont on n'a pas à rendre raison.

Mais quelle que soit la nature de ces impressions sur les organes, les nerfs et le cerveau, nous ne percevons rien sans elles. L'expérience nous apprend qu'il en va ainsi, mais nous n'en pouvons donner aucune raison. Dans la constitution

23. T. Reid, *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, éd. cit., chap. iv, section 21, p. 208.

24. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre II, chap. iv, p. 87.

25. *Ibid.*, livre II, chap. ii, p. 75.

de l'homme, la perception est liée à ces impressions par des lois invariables de la nature, mais nous ne pouvons découvrir aucune connexion nécessaire entre elles. L'Être Suprême a jugé qu'il convenait de limiter notre pouvoir de perception, de sorte que nous ne percevons pas sans ces impressions. Et c'est tout ce que nous savons en cette matière²⁶.

Si dans le cadre de sa théorie du jugement, Reid critique inlassablement l'empirisme pour sa conséquence sceptique, il se positionne ici en tant qu'empiriste rigoureux et en assume pleinement la conséquence. « N'est-ce pas mieux de confesser notre ignorance de la nature des impressions qui sont faites sur les nerfs et le cerveau dans la perception, que de flatter notre orgueil avec l'apparence d'une connaissance que nous n'avons pas²⁷ ? »

Cette revendication de l'ignorance a de quoi surprendre de la part d'un philosophe si prolix sur la fiabilité de nos pouvoirs de connaître. On ne peut s'empêcher de penser que cette « tactique de l'ignorance » est le bouclier derrière lequel Reid se protège des assauts matérialistes. Arguer que l'observation échoue à dégager les causes efficientes des perceptions lui permet de nier la validité de l'explication physiologique de la perception. En maintenant un agnosticisme au sujet des causes efficientes des phénomènes naturels, Reid peut affirmer que les faits qui précèdent la perception n'en sont pas nécessairement la cause réelle.

Pour comprendre ce point, rappelons que Reid utilise le terme « cause » de deux façons différentes : au sens strict, seul un agent actif, c'est-à-dire un esprit, est une cause réelle. Au sens figuré, une « cause » désigne une loi de la nature dont un phénomène est la conséquence. Si grâce à la conscience nous savons que nous sommes les véritables causes de nos actions, il est exclu que la matière soit la cause ultime des opérations de la nature. « Ces opérations dépendent de la Cause Première et sont sous son contrôle. C'est là tout ce que nous savons à ce sujet : au-delà nous sommes dans l'obscurité²⁸. »

La recherche causale en philosophie naturelle doit alors se comprendre comme la recherche de lois générales de la nature. Ce qui sous-tend cette conception reidienne de la recherche scientifique, c'est le principe selon lequel la matière n'est pas douée de pouvoirs actifs. Elle ne cause

26. *Ibid.*, livre II, chap. II, p. 76.

27. *Ibid.*, livre II, chap. III, p. 87.

28. T. Reid, *Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme*, G. Kervoas et E. Le Jallé (trad.), Paris, Vrin, 2009 [1788], I, 5, p. 47.

quoi que ce soit qu'en un sens dérivé et non philosophique. Les termes de « vibration », d'« irritation », de « stimulus », d'« attraction » ou de « gravité » sont des termes théoriques qui renvoient à des effets observables, mais pas à des causes efficientes de la perception. Seul Dieu peut assurer le câblage du corps et de l'esprit et prendre en charge le rôle de « maillon » dans cette « chaîne mystérieuse qui relie le monde matériel au monde intellectuel »²⁹.

IV. L'OBJECTION MÉTAPHYSIQUE DE REID

L'agnosticisme causal de Reid est le motif qui, de façon souterraine, conditionne sa critique d'Hartley et le procès d'inconséquence qu'il lui intente. Mais de quelle inconséquence s'agit-il, quand on sait que Reid sait gré à Hartley de ne pas avoir tiré la conséquence matérialiste ?

1. La déduction de la conséquence matérialiste

La « conséquence matérialiste », tel est le « nerf de la guerre » pourrait-on dire. Mais cette guerre se joue davantage entre Reid et Priestley qu'entre Reid et Hartley. Priestley regrette qu'Hartley ne soit pas allé plus clairement dans cette direction. Il qualifie son dualisme de « fardeau encombrant³⁰ ». Faisant de la matière une substance dotée de pouvoirs actifs, il affirme pour sa part que « la matière et l'esprit sont une et même chose³¹ ». De son côté, Reid loue Hartley pour sa prudence et sa modestie. S'il juge qu'il est de loin un meilleur métaphysicien que Priestley, c'est parce qu'il reconnaît qu'on ne peut pas au sens strict le qualifier de matérialiste³².

Les analyses de Hartley n'en restent pas moins critiquables. En effet, selon l'argument reidien, en ne dissociant pas ses observations de ses conjectures, Hartley semble accorder une efficacité causale *réelle* aux vibrations, ce qui devrait le conduire à tirer la conséquence matérialiste. Aux yeux de Reid, le dualisme causal conduit inexorablement au matérialisme. On a vu que l'Écossais écarte cette conséquence en

29. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre II, chap. I, p. 71.

30. J. Priestley, *Hartley's theory of the human mind, on the principle of association of ideas, with essays relating to the subject of it*, éd. cit., p. xxiii.

31. J. Priestley, *Disquisitions relating to matter and spirit*, Whitefish, Kessinger Reprint, 1997 [1777], p. 28.

32. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre II, chap. III, p. 83-84.

n'accordant pas d'efficience réelle aux vibrations. Pour ce faire, il s'appuie sur une lecture stricte de la première règle de Newton.

Toutefois, il semble que s'il juge urgent de critiquer la théorie de Hartley, ce n'est pas tant pour des raisons épistémologiques (parce que Hartley n'aurait pas respecté la méthode newtonienne) que pour des raisons métaphysiques (parce que la théorie de Hartley nous engage sur la pente dangereuse du matérialisme). Certes, Hartley se retient **in extremis** de faire le grand saut, mais Reid ne s'y trompe pas : le verrou qui le maintient dans le cadre dualiste peut facilement sauter. Il faut donc reconstruire son argument de la sorte : c'est parce que la thèse matérialiste est *a priori* inacceptable que la théorie explicative des vibrations n'explique rien.

Ce que Reid reproche à Hartley, c'est bien son manque de conséquence : mais si Hartley n'est pas conséquent, ce n'est pas parce qu'il ne tire pas la conséquence matérialiste (sur ce point, il ferait preuve d'une grande lucidité!), c'est parce que Hartley n'est autorisé à ne pas tirer la conséquence matérialiste que si, dans le même temps, il renonce à faire des vibrations cérébrales les causes des sensations. Comme Priestley, Reid considère qu'on ne peut pas tout à la fois promouvoir la portée explicative de la théorie des vibrations et ne pas tirer la conséquence matérialiste. Priestley valide le pouvoir explicatif de cette théorie, ce qui l'autorise à en tirer la conséquence matérialiste. Reid récuse dès le départ la thèse matérialiste, ce qui le justifie à ôter tout pouvoir explicatif aux vibrations nerveuses. Si les deux ennemis sont d'accord pour souligner l'inconséquence **d'Hartley**, ils ne la situent pas au même niveau.

2. Quel partage des tâches entre la philosophie naturelle et la métaphysique?

Le problème est que Reid rejette la thèse matérialiste sur la base d'un argument *a priori*. Telle est son inconséquence méthodologique : d'un côté il reproche à Hartley et Priestley de ne pas donner suffisamment d'assise empirique à leurs propos, mais d'un autre côté il reconnaît que la question des propriétés essentielles de la matière ne se règle pas de façon empirique. Mais alors, qui est l'homme à système? N'est-ce pas l'hypothèse dualiste qui le prévient contre la théorie des vibrations?

On ne peut comprendre les arguments de Reid que si l'on souscrit à un certain partage des tâches entre la science et la métaphysique. Selon lui, c'est à la métaphysique seule qu'il revient de traiter des causes efficientes, c'est-à-dire des pouvoirs actifs. Reid ne semble pas

toujours conscient du fait qu'il ne parvient pas à relier la méthode qu'il prône en philosophie naturelle, comprise comme philosophie de la matière, avec les principes métaphysiques qu'il adopte en philosophie de l'esprit. C'est pourtant toute son ambition de développer une philosophie naturelle unifiée qui menace d'échouer³³. Son dualisme le pousse à placer l'esprit hors du domaine de la science, alors que son empirisme l'encourage à le placer au sein de la philosophie naturelle. Parfois, le clivage est net. Ainsi, dans ses « Quelques observations sur le système moderne du matérialisme », il affirme que les pouvoirs de l'esprit humain sont des « phénomènes de la nature » que, par une induction rigoureuse, nous devons réduire à des lois générales. Plus loin, il précise :

Il y a de nombreux domaines importants de la connaissance humaine, avec lesquels les règles de la philosophie de Sir Isaac Newton n'ont aucun rapport, et auxquels elles ne peuvent s'appliquer avec justesse. Tels sont la morale, la jurisprudence, la théologie naturelle, et les sciences abstraites des mathématiques et de la métaphysique³⁴.

Il est clair que la nature de l'agentivité, tout comme la nature de la matière, ne relève pas du champ de la philosophie naturelle. Le problème est que Reid fait comme si l'application de la méthode newtonienne était le seul critère permettant de trancher le débat. Ce faisant, il surestime le rôle que joue véritablement cette méthode dans sa critique de la théorie

33. Reid souligne régulièrement les leçons que la science de l'esprit peut tirer de la science de la matière. Mais tout en effectuant une analogie entre l'étude de l'esprit et l'étude du monde matériel (*Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, éd. cit., chap. 1, section 1, p. 29), il nous avertit de ses dangers (*Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre II, chap. VIII, p. 118-119 : le raisonnement par analogie est l'argument le plus faible qui soit quand l'écart entre les choses comparées est très grand, ce qui est le cas du corps et de l'esprit, « car il n'existe pas deux choses de nature plus dissemblable »). Reid indique aussi qu'il n'y a pas de différence de nature entre l'étude des corps et l'étude de l'esprit : l'une est seulement plus difficile que l'autre (*Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre VI, chap. IV, p. 457-458). À moins que la science de l'esprit humain soit finalement impossible, comme le suggère l'accent mis sur le « mystère » des connexions (*Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, éd. cit., chap. 1, section 2, p. 31)? [N.D.A.]

34. T. Reid, « Some observations on the modern system of materialism », art. cit., p. 185-186.

physiologique de la perception. Sans compter qu'il s'appuie sur une lecture très radicale de ces règles.

3. La radicalisation de la méthode newtonienne

Reid présente la première règle comme suit : « [...] nous ne devons admettre aucune autre cause des effets naturels hormis celles qui sont vraies et suffisantes pour rendre compte de ces effets³⁵. » D'après cette « règle d'or », il n'y a de cause d'un effet naturel que si celle-ci existe réellement et suffit à expliquer l'effet³⁶. Or de ces deux critères, Priestley n'en conserve qu'un, indiquant que « nous ne devons pas admettre plus de causes que celles qui suffisent à expliquer les apparences³⁷ ». Constatant qu'il omet le critère de la vérité, Reid en conclut que Priestley a trahi le message newtonien, privilégiant la spéculation théorique (qui peut suffire à expliquer les phénomènes) à la méthode inductive³⁸.

Néanmoins, contrairement à l'interprétation robuste qu'en donne Reid, il n'est pas certain que l'exigence de vérité doive être comprise en un sens réaliste. La première règle de Newton engage surtout à ne pas multiplier inutilement les causes. Cette règle de la parcimonie causale est tout à fait compatible avec une conception instrumentaliste de la vérité scientifique, selon laquelle est vrai ce qui suffit à expliquer

35. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre I, chap. II, p. 40.

36. *Ibid.*, livre I, chap. III, p. 51.

37. T. Reid, « Some observations on the modern system of materialism », art. cit., p. 182.

38. Sur le débat entre Reid et Priestley : A. Tapper, « Reid and Priestley on method and the mind », in J. Haldane et S. Read (éd.), *The philosophy of Thomas Reid : A collection of essays*, Malden, Blackwell Publishing, 2003, p. 98-112 ; A. Garrett, « In defense of elephants : Priestley on Reid on how to be a newtonian on the mind », *The journal of scottish philosophy*, vol. 2, 2004, p. 137-153. Le projet de Priestley est de développer une science de l'esprit qui ne soit pas une simple analyse conceptuelle d'états mentaux par d'autres états mentaux, mais qui intègre les observations en physiologie. À la prudence méthodologique de Reid répond l'audace de Priestley, qui fait une lecture plus libérale des règles de Newton. L'hypothèse que l'esprit et le cerveau sont « une seule et même chose » est, comme l'hypothèse de l'éther chez Hartley, fructueuse, source d'intelligibilité. Dans ces conditions, maintenons-la tant que nous ne disposons pas de preuve du contraire. Pour Priestley, être newtonien dans la science de l'esprit implique de ne pas faire de l'esprit un royaume à part. Cette divergence d'interprétation (Reid applique la méthode de Newton à la lettre, alors que Priestley en conserve l'esprit) tient au fait que Reid cultive la méthode newtonienne dans un jardin dualiste. Il n'y a pas de telle clôture métaphysique au champ d'investigation de Priestley. [N.D.A.]

les apparences. Sur ce point, Reid juge que Newton s'est laissé emporter par une recherche excessive de l'économie et de la simplicité³⁹.

Le désaccord entre Reid et Priestley s'explique en partie par le fait que Reid s'appuie sur la première édition des *Principia*, alors que Priestley utilise la troisième édition, dans laquelle Newton ne maintient que le critère de la cause suffisante. Entre la première et la troisième édition, la formulation de la deuxième règle change également. Reid en reste à la première formulation, selon laquelle « des effets similaires proviennent de causes identiques ou similaires⁴⁰ ». Or dans la troisième édition, Newton précise que les effets *du même genre* doivent toujours être attribués, *autant qu'il est possible*, à la même cause. Reid occulte le fait que Newton s'oriente vers un inductivisme plus hardi.

C'est sans doute également la raison pour laquelle il cite rarement la troisième règle, dans laquelle Newton autorise une induction qui s'applique à des objets distants ou trop petits pour être perçus⁴¹. Enfin, c'est dans la troisième édition que Newton introduit la quatrième règle, qui souligne l'aspect faillibiliste de la démarche expérimentale. Reid lui accorde peu d'attention.

Au final, quand il parle des règles de la méthode newtonienne, Reid a en tête les deux premières règles de la première édition des *Principia*. Il ne retient donc que ce qui répond à ses besoins philosophiques. Il présente la morale de la révolution newtonienne comme recommandant l'abandon des hypothèses et l'abandon de la recherche causale au profit de la seule formulation de lois générales. Or sur ces deux points, la position de Newton n'est pas aussi tranchée. Si Newton n'assigne pas de cause à la gravité, c'est simplement parce que, *pour le moment*, il ne dispose pas suffisamment de données empiriques pour mener une telle recherche⁴² (*Principia*, éd. cit., p. 412)⁴³. Et s'il critique les hypothèses quand elles ne sont pas formulées à partir de l'observation des phénomènes, il leur reconnaît un rôle heuristique important. L'anti-causalisme et le refus absolu des hypothèses sont avant tout reidiens.

39. T. Reid, *Essays on the intellectual powers of man*, éd. cit., livre VI, chap. VIII, p. 533.

40. *Ibid.*, livre I, chap. II, p. 40.

41. E. Schliesser, « Newton and newtonianism in eighteenth-century British thought », in J. Harris (éd.), *The Oxford handbook of british philosophy in the eighteenth century*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 55.

42. I. Newton, *op. cit.*, p. 412.

43. S. Ducheyne, « Reid's adaptation and radicalization of Newton's natural philosophy », *History of european ideas*, vol. 32, 2006, p. 185.

CONCLUSION

La critique reidienne de l'explication physiologique de la perception se focalise sur des points de méthode. Pourtant, si Reid critique Hartley au nom des règles du raisonnement philosophique, c'est avant tout son adhésion au dualisme des substances qui commande son argumentation. Bien qu'il nous raconte une autre histoire en mettant en avant des raisons épistémologiques, c'est sa crainte du matérialisme, plus que sa souscription à un empirisme radical, qui motive sa critique. Alors que la démarche empiriste aurait dû être ontologiquement neutre, on ne trouve pas une telle indifférence ontologique chez Reid. S'il récuse vigoureusement l'idée selon laquelle le cerveau est la cause véritable et suffisante des états mentaux, ce n'est pas tant au nom de la méthode newtonienne qu'au nom d'un dualisme métaphysique strict. Reid commet finalement la même erreur que celle qu'il reproche aux physiologistes : il fait un postulat pour lequel il manque de justification empirique.

